

GUIDE DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Relevons le défi zéro gâchis !



NOUS 
ON DIT **ZÉRO GÂCHIS**



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES REPRÉSENTENT ENCORE UN TIERS DES DÉCHETS NON TRIÉS

La loi antigaspillage impose le tri de tous les déchets alimentaires. Pour permettre à chacun de trier cette ressource, Le Havre Seine Métropole va compléter son dispositif et installer sur l'ensemble de ses communes des points de collecte spécifiques.

Trier les déchets alimentaires, c'est diminuer les déchets incinérés, réduire les émissions de CO₂, produire un engrais naturel grâce au compostage et développer des énergies alternatives.

Les déchets alimentaires sont les restes de préparation et de repas, les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'oeufs et fruits à coque, les filtres à café et sachets de thé, les produits périmés sans emballage, les viandes, les poissons, les coquillages et crustacés.

QUELLES SOLUTIONS ?

NOUVEAU

DES POINTS DE COLLECTE DÉDIÉS AUX DÉCHETS ALIMENTAIRES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS



Installés sur l'ensemble des communes du territoire d'ici 2026, les points de collecte sont destinés à recueillir uniquement les déchets alimentaires.

Attention : pas de déchets verts, pas de sacs plastiques biodégradables.

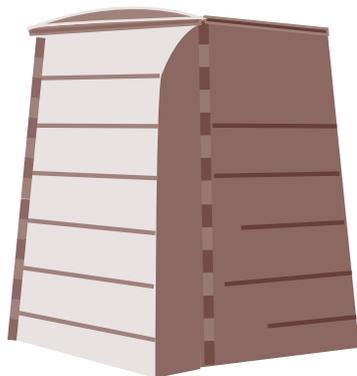
++ Pour retrouver le point de collecte le plus proche de chez vous :
lehavreseinemetropole.fr
ou l'appli **TRIPRATIK**



LE COMPOSTAGE À DOMICILE

Cette solution permet de bénéficier d'un **engrais 100 % naturel** pour son jardin.

Attention : Il est déconseillé d'y mettre les restes de viande et les coquillages qui nécessitent d'être broyés en filière et pourraient attirer des nuisibles.

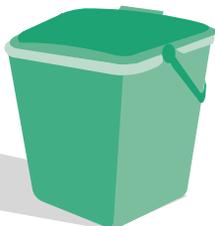


La Communauté urbaine met à votre disposition gratuitement un composteur par foyer. Vous pouvez bénéficier également des conseils d'un maître composteur.

**** Demandez votre composteur sur lehavreseinemetropole.fr**

FOCUS

LE BIOSEAU, L'USTENSILE INCONTOURNABLE



La Communauté urbaine offre des bioseaux pour faciliter le transfert des déchets alimentaires depuis la cuisine vers le point de collecte ou le composteur.

Ce bioseau (27 x 22 cm) prend peu de place.

Astuce : déposer au fond du bioseau un papier, un journal pour limiter les salissures.

JE TRIE mes BIODÉCHETS, ils vont **NOURRIR** la **TERRE**



**Vous souhaitez être accompagné
pour une meilleure gestion de vos déchets ?**

Direction cycle du déchet

Tél : 02 35 22 25 25

directiongestiondechets@lehavremetro.fr

lehavreseinemetropole.fr

